



Vente d'une maison en cours de restauration

Par **LM21200**, le **15/09/2015** à **17:07**

Bonjour,

J'ai acheté il y a 5 ans une maison à restaurer. J'ai contracté un emprunt sur 15 ans. Mon bien est mitoyen à celui de ma sœur.

Aujourd'hui j'ai un autre projet et je souhaiterais me séparer de mon bien qui n'est pas encore terminé.

Ma sœur souhaiterait acquérir le bien cela lui permettrait de faire une extension à sa maison. Cependant elle ne peut pas l'acquérir car elle n'a pas l'épargne personnelle nécessaire et elle ne peut pas contracter un nouveau prêt.

Y a-t-il une autre solution qui lui permettrait d'acquérir le bien (une location longue durée, ou une autre formule)

Elle finirait les travaux à son rythme et me verserait un petit loyer en attendant de pouvoir acquérir le bien définitivement dans quelques années.

Est-ce risqué pour moi ? qu'est-ce que je peux faire légalement.

Merci de l'attention que vous porterez à ma demande.

Cordialement.